

21.10.2025	Tarif jusqu'au 31.12.2024		Fixation déposée	Décisions des autorités cantonales à partir du 01.01.2025					
Canton	Décision pour la HSK	Décision pour CSS et Tarifsuisse	FSP / H+	HSK revendication 2.32	TAS revendication 2.22	CSS revendication 2.23	Jusqu'à	structure tarifaire	commentaires
Aargau	Contrat HSK approuvé 10% de réduction pour les personnes en formation continue	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	oui	2.58	2.58	2.58	introduction du tarif définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Appenzel-Ausserrhoden	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	oui	2.58	2.58	2.58	introduction du tarif définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Appenzel-Innerrhoden	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	2.58	pas définitif	pas de changements	Propositions de la HSK et de Tarifsuisse pour une réduction du Tarif rejetés par le gouvernement
Basel-Land	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	2.58	introduction du tarif définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Basel-Stadt	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	oui	2.58	2.58	2.58	introduction du tarif définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Bern	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	2.58	introduction du tarif définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Fribourg	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	2.58	introduction du tarif définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Genève	Tarif fixé à CHF 2.58 par minute Structure tarifaire selon décision du Conseil d'Etat	Tarif fixé à CHF 2.58 par minute Structure tarifaire selon décision du Conseil d'Etat	-	en cours de traitement	-	-	-	-	-
Glarus	Contrat HSK approuvé 10% de réduction pour les personnes en formation continue	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	oui	2.32	en attente	-	introduction du tarif définitif	pas de changements	HSK fixé le 16.12.2024 à 2.32 CHF
Graubünden	Contrat HSK approuvé 10% de réduction pour les personnes en formation continue	Contrat HSK fixé 10% de réduction pour les personnes en formation continue	oui	2.58	2.58	2.58	introduction du tarif définitif	pas de changements	Tarif fixé pour HSK TAS et CSS inchangé
Jura	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	oui	2.58	2.58	2.58	31.12.2025	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Luzern	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	en cours de traitement	-	-	-	-	-
Neuchâtel	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	oui	2.58	2.58	2.58	pas définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Nidwalden	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	2.58	pas définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Obwalden	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	oui	2.58	2.58	2.58	-	-	Pas de demandes des centrales d'achats
Schaffhausen	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	2.58	pas définitif	pas de changements	Propositions de la HSK et de Tarifsuisse pour une réduction du Tarif rejetés par le gouvernement
Schwyz	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	2.58	pas définitif	pas de changements	Propositions de la HSK et de Tarifsuisse pour une réduction du Tarif rejetés par le gouvernement
Solothurn	Contrat HSK approuvé 10% de réduction pour les personnes en formation continue	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	oui	2.58	2.58	2.58	pas définitif	pas de changements	Fixé le 21.01.2025 à 2.58 CHF
St. Gallen	Structure tarifaire fixée / CHF 2.58 par minute 10% de réduction pour les personnes en formation continue	Structure tarifaire fixée / CHF 2.58 par minute 10% de réduction pour les personnes en formation continue	-	2.58	2.58	2.58	pas définitif	pas de changements	Propositions de la HSK et de Tarifsuisse pour une réduction du Tarif rejetés par le gouvernement
Thurgau	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	2.58	-	-	HSK a retiré sa requête TAS n'a pas donné de réponse = retrait de la requête
Ticino	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	2.58	-	-	Jusqu'à l'introduction du tarif définitif / Pas de demandes des centrales d'achat
Uri	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	pas de revendication donc 2.58	introduction du tarif définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Vaud	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	oui	2.58	2.58	2.58	introduction du tarif définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Valais	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	oui	2.58	2.58	2.58	introduction du tarif définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Zug	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	2.58	pas définitif	pas de changements	Tarif fixé pour toutes les centrales d'achat
Zürich	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	Structure tarifaire fixée 2.58 CHF par minute	-	2.58	2.58	2.58	introduction du tarif définitif	pas de changements	Le DSP-ZH n'a actuellement pas l'intention de demander au Conseil d'Etat une nouvelle fixation provisoire des tarifs.

= Décision définitive prise par le canton de prolonger le tarif provisoire au même niveau

= Décision définitive prise par le canton avec un tarif provisoire plus bas